

## **The Influence of the French Variations on the Norms of the Literature Language**

**Ludmila Starodedova<sup>1</sup>**

**Abstract:** In the article it is observed the number of linguistic variations of the French language, searched the evolution's influence of these variations on the norms of the literature form of language. The comparisons of two dialects of researched language, the studying of their usage are allowed to make a conclusion about some peculiarities of these linguistic variations, capable of substitute the number of norms of standard French.

**Keywords:** local dialects; Roman Languages; substrate of Gaul; isogloss; continuum

La langue française est un produit créé par des clercs au Moyen Age à partir de la langue d'oïl et du latin écrit. D'abord essentiellement langue écrite pour seconder le latin, elle s'est étendue de plus en plus au domaine oral tout en développant son emploi écrit. Elle n'a été officialisée en tant que langue écrite qu'en 1539 par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, ce qui a confirmé la disparition progressive du latin comme langue de la France. En tant que langue orale, elle a lentement supplanté les patois, surtout à partir du XIX siècle. Ainsi, sous une forme qui a évolué au cours des siècles, la langue française est-elle devenue la langue écrite et la langue orale de la plupart des Français.

On estime toute langue étant un système conventionnel de signes oraux et écrits connu et reconnu par une communauté qu'unissent généralement des liens d'ordre historique, géographique, ethnique, politique et religieux, système qui distingue cette communauté des communautés voisines. La communauté de la langue est un trait inhérent à la nation. La langue n'est guère la création de quelque groupe social, mais le résultat des efforts de toute la société en entier. Même une société divisée en classes ou groupes antagonistes ne peut exister sans la communauté de la langue. Afin de communiquer entre eux, les membres d'une société formant nation doivent nécessairement avoir à leur disposition une langue générale. Donc, la communauté de la langue est un des indices essentiels de la nation.

---

<sup>1</sup> Associate Professor, PhD, Izmail State University of Humanities, Ukraine, Address: Repina St, 12, Izmail, Odessa Region, Ukraine, 68601, Tel.: +38 (04841)51388, Corresponding author: 2lstar@mail.ru.

Tout comme la langue nationale le dialecte local est au service de toutes couches d'un peuple habitant un territoire déterminé. Le dialecte local possède des traits particuliers quant au système grammatical, au vocabulaire et à la prononciation qui le distinguent de la langue nationale. Le rôle des dialectes locaux est surtout considérable du fait que l'un d'entre eux peut élargir la sphère de son emploi et donner naissance à la langue commune de toute une nation, il peut se développer en une langue nationale. Comme le dit Anne-Marie Thibault-Lauran dans *Le Langage*: «le mot langue, entrant dans des systèmes d'opposition différents, peut prendre des acceptions diverses; en effet suivant qu'on l'oppose au langage, à la parole, au dialecte, etc., le terme de langue correspond à des réalités assez éloignées les unes des autres».

Il est vrai que le mot apparaît souvent dans des oppositions binaires ou sa valeur ressort de ces oppositions.

C'est donc à tort qu'on oppose parfois, comme on le faisait souvent naguère, les notions de dialecte, de langue et de patois à partir de critères d'importance et de respectabilité. On retiendra surtout que la notion de dialecte est liée à une double appartenance: un dialecte appartient à une langue et à un lieu.

Parlant de la dialectologie française on doit préciser d'abord les patois de Normandie, puisqu'ils sont les éléments qui différencient, ou qui ont différencié, le plus les façons de s'exprimer des habitants de cette province par rapport au français standard, par rapport aux parlers des provinces voisines et qui, également, différencient linguistiquement les habitants d'une région de Normandie de leurs voisins normands proches ou lointains. On n'oubliera pas à ce propos que les lies anglo-normandes font, depuis des siècles, partie de cet ensemble, malgré leur appartenance à la couronne britannique et l'emploi de plus en plus étendu de la langue anglaise. Les parlers propres à ces îles sont ainsi de moins en moins employés. On retrouve donc là, en plus accentuée, la situation des parlers de la Normandie continentale dont l'emploi spontané regresse fortement devant l'utilisation quasi générale de la langue française.

Ce sont ensuite les français régionaux de Normandie, qu'il ne faut pas confondre avec les patois. On verra en effet plus loin que l'attitude des locuteurs vis-à-vis de ces deux modes d'expression est très différente. Les patoisants ont conscience de patoisier. Ils savent que, parallèlement à leurs façons de s'exprimer, il existe depuis des siècles une langue nationale que tout le monde connaît aujourd'hui. Au contraire, la plupart des gens qui utilisent un français régional ont conscience de parler le français. Les différences avec le mode standard ne portent que sur des éléments secondaires: un certain accent, une certaine intonation, un petit nombre de termes ou d'expressions d'allure française, quelques constructions différentes de celles qu'enseignent les grammaires. Le plus souvent ces différences n'empêchent pas les Français de se comprendre entre eux.

A présent on peut constater, qu'il y a beaucoup de différences dans le langage de différentes régions françaises. Trouvons, par exemple, la langue d'oc et celle d'oïl,

en précisant les dialectes du Languedoc et ceux de Normandie. Tout d'abord, il faut noter, que notre travail est basé sur les problèmes de dialectes en aspect d'évolution de la langue standard et, deuxièmement, sur les problèmes de comparaison de tendances générales dans deux dialectes donnés.

Puisqu'on a vu qu'un dialecte est la forme que prend une langue dans une certaine région, la première interrogation que pose la dialectologie normande est la suivante: à quelle langue appartiennent les divers patois de Normandie? Pour pouvoir répondre à cette question, il est nécessaire de remonter dans le temps aussi loin que nous le permettent nos connaissances sur la filiation des langues de l'Europe occidentale.

On sait de façon précise que, depuis plus de deux mille ans, la langue qui s'est le plus répandue dans cette partie du monde a été le latin. A partir du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ et au moins jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'Empire Romain n'a cessé de s'étendre, apportant la langue latine à des peuples très divers. Après la dislocation de cet empire, aux V et VI siècles, certains de ces peuples ont conservé cette langue, alors que d'autres, moins imprégnés de culture latine, l'ont abandonnée.

Aujourd'hui, on appelle «Romania» l'ensemble des régions dont les langues sont issues du latin, ce latin qui, sous diverses influences, s'est considérablement transformé et différencié selon les lieux. On a ainsi pris l'habitude de subdiviser la Romania en quatre grands domaines linguistiques: le domaine italo-roman, le domaine gallo-roman, le domaine ibéro-roman et le domaine balkano-roman.

Les langues nationales qui aujourd'hui se rattachent à ces domaines et qui forment l'essentiel de ce qu'on appelle «les langues romanes» sont: l'italien pour le premier domaine, le français pour le second, l'espagnol et le portugais pour le troisième et le roumain pour le quatrième.

Ce domaine s'est rapidement diversifié. Cette diversification vient à la fois du substrat gaulois qui n'était pas le même partout, de la densité des populations germaniques qui sont arrivées lors des Grandes Invasions, et aussi de la diversité de ces peuples qui n'avaient pas tous les mêmes habitudes de langage. Il est nécessaire de rappeler ici que cette évolution a joué sur le latin parlé par les Gallo-Romains, et non sur le latin écrit qui, lui, restait à peu près stable.

C'est à la suite d'évolutions phonétiques différentes que se sont constitués peu à peu trois groupes de locuteurs dans ce domaine gallo-roman.

Les lignes que l'on trace sur une carte afin de marquer la limite d'un phénomène linguistique sont appelées des isoglosses. Les trois isoglosses auxquelles il vient d'être fait référence sont des isoglosses phonétiques, puisqu'elles concernent des évolutions de phonèmes. Ces lignes permettent de visualiser l'existence et l'étendue de tel ou tel phénomène.

En effet à cause des substrats différents et des influences diverses qui jouaient sur le langage, et surtout parce que celui-ci, pendant des siècles, n'a été fixé ni par l'écriture,

ni par un pouvoir centralisateur, le vocabulaire, les prononciations, les formes des mots (pronoms, conjugaisons, etc.) pouvaient légèrement varier d'un endroit à un autre. Cependant, les habitants de tel village ou de tel «pays» comprenaient facilement ceux des villages et des «pays» voisins qui ne parlaient pas exactement comme eux. Et ces voisins conversaient eux-mêmes sans aucune difficulté avec leurs propres voisins. Ainsi, de proche en proche, la compréhension des interlocuteurs appartenant à des unités différentes était-elle assurée. C'est ce qu'on a appelé le continuum. Comme d'autre part il n'y avait pas de forme écrite de la langue qui put servir de modèle, puisque seul le latin était utilisé par les gens qui savaient écrire, la notion de bien parler la langue ou de la mal parler n'existait pas.

Cependant il existait bien des régions différentes les unes des autres dans l'ancienne Gaule de la seconde moitié du premier millénaire. Et ces régions se sont encore affirmées au cours du Moyen Age. On trouvera mention de ces régions ou provinces sur la carte des provinces de langue d'oïl. Mais si ces provinces étaient bien politiquement ou administrativement distinctes les unes des autres, il n'y avait pas de frontières linguistiques entre elles. Le continuum de la langue populaire orale était, en particulier, effectif pour tous les habitants des campagnes.

Certes, les paysans de Normandie ne parlaient pas comme ceux du Languedoc ou du Berry; mais, de même que les habitants du Cotentin comprenaient ceux du Bessin, qui comprenaient ceux de la Plaine de Caen, qui comprenaient ceux du Bocage et ceux du Lieuvin, etc., de même les Normands du nord de la Haute-Normandie pouvaient converser avec leurs voisins picards, comme les Avranchinois pouvaient échanger avec les riverains du sud du Couesnon, et ainsi de suite. Comme l'a écrit en 1888 le Huguiste Gaston : «...nos wparlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées».

Ce n'était qu'à la limite entre les pays d'oïl et les pays d'oc, que les différences linguistiques étaient telles que l'intercompréhension devenait, sinon impossible, du moins beaucoup plus difficile.

Il semble bien inexact de faire apparaître sur une carte du domaine d'oïl le nom d'unités linguistiques telles que le normand, le picard, le champénois ou le berrichon, et surtout de limiter graphiquement ces unités. La Normandie comme le Languedoc ou le Poitou ont été des réalités politiques et administratives, dont les frontières ont pu varier au cours des siècles, sans que cela influe véritablement sur le langage populaire oral de leurs habitants.

On constate en effet que les mots: dialecte, patois et français régional sont souvent utilisés les uns pour les autres, à moins qu'on n'établisse entre eux une hiérarchie avec connotation affective qui n'a pas lieu d'être dans un domaine scientifique.

La langue d'oïl est l'héritière du latin vulgaire (ou gallo-roman) parlé dans le nord de la Gaule durant les premiers siècles de notre ère. Elle s'est formée à la suite de la fragmentation de la Romania due aux invasions germaniques des V et VI siècles. Ne

s'appuyant pas sur l'écriture, elle a toujours été multiforme. Malgré cette variété, elle présente un continuum qui donne toujours était d'usage essentiellement oral, elle n'a pas cessé d'évoluer. La langue d'oïl a été et est toujours constituée de l'ensemble des patois romans de la moitié nord de l'ancienne Gaule.

Un patois est un mode d'expression employé par les membres d'une petite communauté ayant les mêmes habitudes et les mêmes activités, moyen d'expression dont ils se servent oralement entre eux. Il présente certaines caractéristiques (essentiellement phonétiques et lexicales) qui permettent de le distinguer des autres formes de langage utilisées dans les régions voisines. Les patois de la moitié nord de la France sont des dialectes de la langue d'oïl.

Un français régional est le français parlé et éventuellement écrit dans une certaine région. Utilisé par des locuteurs parlant français, ainsi que par des patoisants lorsqu'ils s'expriment dans la langue nationale, il se distingue de la forme standard par l'emploi d'un certain nombre de termes régionaux, par des prononciations variant de la norme sur des points secondaires, par quelques tournures syntaxiques, et simplement par certaines intonations. Les français régionaux de la moitié nord de la France sont des dialectes de la langue française.

Le français n'est pas un dialecte de la langue d'oïl comme on le dit souvent. On peut penser qu'à partir du IX<sup>e</sup> siècle un certain nombre d'essais de «langue vulgaire écrite» ont été faits dans le domaine d'oïl, donc à partir de divers dialectes de la langue d'oïl. Si les essais réalisés à partir du dialecte de Paris l'ont emporté sur les autres, c'est pour des raisons des spécialistes ont cherché à le remplacer par un terme moins marqué, ils ont alors utilisé le mot parler soit seul, soit le plus souvent accompagné d'un terme qui permet de particulariser ce mot par trop général.

Si l'on entreprend aujourd'hui l'analyse de la situation linguistique d'une commune rurale en se demandant quel est le parler de cette communauté, forcé sera, dans la plupart des cas, de constater que le parler dominant est le français standard. A celui-ci se mêlent un certain nombre de mots de français régional compris par la plus grande partie de la population. Mais des personnes plus traditionnelles mêleront également à leur français des mots, des formes, des prononciations, quelquefois des tournures véritablement locales, bref du patois. Là encore, il ne peut plus être question de confondre le parler d'une commune (ou d'une communauté) et son patois, que seuls conservent un petit nombre de locuteurs.

Dans notre analyse nous nous sommes basés sur les problèmes des dialectes en aspect d'évolution de la langue standard et sur les problèmes de comparaison de tendances générales dans deux dialectes donnés. Des exemples concrets soumis à une analyse détaillée nous permettent de relever la différenciation territoriale du lexique du français moderne à la base de comparaison de la langue d'oc et celle d'oïl. Aussi nous y avons réussi à mettre en valeur les particularités géographiques, historiques et étymologiques des mots dialectaux de la Normandie et du Languedoc.

**Débaucher (verbe)**

Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Centre-Ouest, Normandie. Emploi traditionnel – «détraquer (le temps)».

Les orages ont débauché l’temps (Centre-Ouest, Normandie)

Emploi pronominal – «se gater, se détraquer».

«V’la le temps qui va se débaucher» dit-on en Anjou quand le ciel se met à la pluie.

**Géographie, histoire et étymologie.** **1.** Atteste en Saintonge depuis 1869. **2.** Atteste depuis le XVI siècle dans l’est parisien. Ces sens s’articulent sur des sens anciens du mot, ainsi ça 1300 soi desbaucher «partir» ou 1606 débaucher «faire quitter à un ouvrier le service de on maître»; le témoignage des glossaires dialectaux pour le Haut Maine (fin XIX siècle) et le Bourbonnais (début XX siècle) donne à penser que le sens **2** a couvert une aire plus étendu naguère qu’en cette seconde moitié du XX siècle.

**Déjeuner (verbe intransitif; nom masculin)**

Nord, Normandie, Basse Bretagne, Sarthe, Maine-et-Loire, Lorraine, Côte-d’Or, haut Jura, Haute-Savoie, Ain, Rhône, Ardèche, Haute-Loire (Saugues), Loire, Isère, Drome, Provence, Languedoc, Auvergne, Limousin, Aquitaine.

Verbe intransitif – «prendre le repas du matin, le premier repas de la journée». Les exemples:

- Eh bonjour. Tu veux déjeuner? –Je dis pas non.

Elle versa le café chaud qu’elle avait préparé spécialement pour lui et mit sur la table un pichet rempli de lait (Anglade, 1969, p. 236).

2. Pour déjeuner, il lui fallait sa demi-heure; ensuite, il travaillait jusqu’à midi et remontait pour dîner. (Chez nous, au lever on prend le café, vers neuf heures on déjeune [...]). (Normandie, Languedoc).

**Remarque.** Il est concurrence par le verbe – petit-déjeuner et la périphrase – prendre le petit-déjeuner.

2. Nom masculin – «repas du matin, premier repas de la journée; mets composant ce repas».

Les exemples:

3. Las de suer et de se retourner, Pinguet venait de se lever et, en pantalon lâche de flanelle, ses bretelles en serpent autour des reins, il tentait de raser sa dure barbe grisonnante, tout en surveillant le lait qui chauffait pour le déjeuner de Madame: deux corvées en même temps, ce qui est beaucoup, même pour un inspecteur de la Police Mobile.

4. Ma mère se levait avec le jour d'été et bien avant celui d'hiver. Elle commençait par mettre soigneusement sa coiffe, opération qu'elle avait appris à réussir dès l'âge de six ans, faisait la patée du cochon, trayait la vache, préparait le déjeuner des petits, les faisait se lever, les envoyait à l'école [...]. (Helias, 1975, p. 31)

5. Ce n'est pas votre mari qui vous monterait votre déjeuner au lit comme votre mère, ma petite fille...

6. On se dirigeait vers la «maison», la pièce commune, où attendait le déjeuner (à la chandelle souvent): rillettes, fromages de bique, beurre salé, cidre, café et, bien entendu, la goutte. (Chevereau, 1988; [1987], p. 99)

7. Laisant les hommes, chacun à son poste de travail, elle entre dans sa cuisine. Le déjeuner est fini. Maintenant, elle doit préparer le dîner. Midi sera vite arrivé. (Normandie, Languedoc, Centre-Ouest).

En emploi métalinguistique.

8. Lorsque nous arrivons chez mon père, la table était mise pour ce que tout Provençal modeste appelle le «déjeuner» (Steque, 1981, p. 147)

**Remarque.** La conscience du caractère non standard de l'emploi a pu entraîner chez certains auteurs la création de syntagmes dans lesquels l'heure du repas est précisée, ainsi le déjeuner de huit heures dans l'exemple suivant: «Le pepe avait toujours préparé une table bien garnie. La charcutaille, les tomates en salade, le sarassou [fromage frais] qui fait les hommes forts, le chevreton et la fourme formaient la matière solide du déjeuner de huit heures, en attendant le dîner de midi un quart si Victor ne s'attardait pas au concours de belote chez Catoues où la Marthe servait vin rouge, anis et quinquina» (Sabatier, 1988 [1974], p. 128).

**Géographie, histoire et étymologie.** Archaïsme; maintien dans plusieurs normes régionales d'un emploi qui fut général en français jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que l'heure du second repas de la journée (verbe - dîner à la nomenclature) commença à connaître, à Paris, un déplacement de plus en plus accentué vers la fin de l'après-midi et le début de la soirée; par ricochet, le premier repas de la journée s'est dédoublé, donnant lieu à un repas très léger pris au lever, et à un autre beaucoup plus substantiel pris en fin de matinée, ce qui entraîna l'apparition de nouvelles lexies complexes: d'une part – petit déjeuner (depuis 1916), déjeuner du matin (1816-1963), premier déjeuner (1830-1938, Stendhal, *Le Rouge et le Noir*), premier déjeuner du matin (Loti, 1886), petit déjeuner du matin (1900-1945); d'autre part déjeuner dinatoire (1786), déjeuner à la fourchette (1803, Stendhal), second déjeuner (1813-1923), grand déjeuner (1821), déjeuner de midi (1834, Balzac).

**dîner (verbe intransitif; nom masculin)**

Nord, Picardie, Normandie, Bretagne, Sarthe, Bourgogne, Champagne, Lorraine, Franche-Comté, Haute-Savoie, Savoie, Ain, Rhône, Loire, Drame, Provence, Languedoc, Ardèche, Haute-Loire, Auvergne, Limousin, Aquitaine.

1. Verbe intransitif – «prendre le repas de midi, le seconde repas de la journée».

Les exemples:

1. J'ai fait la daube aujourd'hui. Raphaël vient dîner avec Sacra. Aussi, tu me mets le couvert tout de suite avant de partir au marché (Normandie, Languedoc).

2. Silence! Pain sec pour demain midi! Tu préviendras ta famille qu'elle ne t'attende pas pour dîner! (Anglade, 1980 [1977], p. 48)

3. À midi, avant d'aller dîner, on se lavait les mains à la «serve»[mare]. Rares étaient les maisons où il y avait une pompe (Basse Normandie).

4. Elles [deux vieilles demoiselles] menaient une vie bien particulière, prenaient leurs repas à des heures indues, dînant à dix heures du matin et soupant à cinq heures de l'après-midi, comme dans les hôpitaux. (Bresson, 1980, p. 173).

5. Les charretiers, qui ont dîné en hâte avant de partir, somnoient, assis sur le brancard, jambes pendantes, les guides tenus mollement car les chevaux qui vont au foin n'ont pas besoin qu'on les conduise. Et le soleil de midi, associé aux cahots de la route, vient à bout des hommes les plus résistants. (Lebourdais, 1995, p. 238).

Verbe encore substantifs verbaux – déjeuner, exemple 2; souper, exemple 7; tonne, exemple 3.

En emploi métalinguistique ou autonymique.

6. La soupe, tout était prêt, et je portais la soupière, la cruche, le vin et le pain. Ils m'attendaient, ils languissaient de dîner. Alors ils se mettaient à l'ombre sous les arbres et mangeaient tranquilles, et ce temps gagné leur permettait de faire un peu la sieste.

7. Souvent mon cousin restait dîner [en note: déjeuner] à la maison.

Verbe encore substantifs verbaux – déjeuner, exemple 3. 2. Nom masculin – «repas de midi, second repas de la journée»

8. Le dîner était le repas le plus complet de la journée: s'ils n'achetaient guère de viande de boucherie, les Laforgue possédaient un cochon qu'ils tuaient au début de chaque année au cours d'une véritable fête. Ils mangeaient donc un peu de porc au repas de midi accompagné de légumes secs.

9. On quittait les sous-bois vers midi et l'on rentrait rapidement chez soi. Le dîner était vite avalé [...].

10. C'est pas la peine de rien faire pour votre dîner. Ce midi, je fais le jau [coq] au vin. Il y en aura cinq fois trop pour nous deux ma grand-mère. Vous viendrez nous aider. (Vincenot, 1992 [1987], p. 125)

11. A 10 h, à 16 h, la maîtresse de maison apportait à boire et parfois, selon les habitudes, une collation. Elle aussi était à l'ouvrage: elle devait nourrir tout le personnel au dîner comme au souper.

Verbe encore substantifs verbaux – déjeuner, exemple 9.

En emploi métalinguistique ou autonymique.

12. Il appelait ses neveux pour le repas de midi qu'on nommait dîner, et l'on mangeait des mets succulents comme le mouton aux pommes de terre à la brayaude ou le salé aux lentilles du Puy... (Sabatier, 1980, p. 274).

13. Le dimanche, après le dîner (le déjeuner des Parisiens), Sophie va se promener avec sa mère et quelques-unes des vieilles amies de celle-ci.

14. [le dimanche à la campagne, dans les années 1950] On assiste obligatoirement à la messe en famille et, pendant que les hommes généralement vont au café, les femmes préparent la table pour le déjeuner (qu'on appelle souvent dîner) [...]. (1996, p. 294).

Par métonymie – «mets, aliments composant ce repas»

15. Je portais aussi le dîner à mon frère et à mon père quand ils labouraient les terres éloignées.

16. On partait le matin, bon matin, avec son dîner, et puis on revenait le soir.

17. La Félicie: Es-tu bientôt prête, Titine?

La Titine: Oui, je mets mon dîner dans le cabas. (P. Jeune, «La Félicie cause au Milo», Barbizier, Bulletin de liaison de folklore comtois, N° 19, n.s., oct.1992, p. 241)

18. Laurent ouvre les portes et les volets d'où s'évaporent des promesses de dîner. Il est dix heures. [...] Midi embrase les Landes. Et là, à l'ombre de la salle à manger, Charlotte me livre sa recette de merveilles (1997, pp. 62-63).

On doit mentionner que la conscience du caractère non standard de l'emploi pu entraîner chez certains auteurs l'apparition de syntagmes dans lesquels l'heure du repas est précisée ainsi dîner de midi un quart (verbe – déjeuner, sens 2).

**Géographie, histoire et étymologie.** Archaïsme; maintien dans plusieurs régions de France d'un emploi général en français jusqu'à la Révolution. La fin du XVIII siècle vit le Parisiens repousser de plus en plus tard en fin d'après-midi l'heure du repas du milieu de la journée, si bien qu'en 1804 on peut lire dans l'Almanach des Gourmands: «Depuis qu'on dîne à six heures du soir, l'on n'y goûte plus [à Paris]».

Ce déplacement eut plusieurs conséquences sur l'organisation du système des repas et de leurs dénominations: l'éclatement en deux repas bien distincts de ce qui n'en était auparavant qu'un seul, à savoir le déjeuner ; la disparition du goûter; la relégation du souper très tard en fin de soirée. L'évolution accélérée que connut le micro-champ lexical des nom de repas en français parisien à la fin du XVIII siècle, ne fut pas suivie dans les autres pays francophones, ni dans plusieurs villes et régions de France. En effet, le mot dîner désigne encore pour plusieurs millions de locuteurs français le repas du midi, et ce, en dépit du fait que le système parisien se soit imposé comme seul emploi non marqué en français de référence.

### **Espérer (verbe transitif)**

Seine-Maritime, Basse Normandie, Ile-et-Vilaine, Finistère, Nantes, Centre-Ouest, Allier, Haute-Savoie, Rhône, Drame, Hautes- Alpes, Provence, Languedoc occidental, Haute-Loire, Cantal, Creuse, Corrèze, Haute-Vienne, Dordogne, Bordeaux – usuel – «attendre (qqn)».

Les exemples:

1. Comme ça, au moins, t'auras pas la peine de m'espérer dans les débits à boire des chopines, durant que je vas à mes affaires.
2. Elie est déjà sur le perron, avec son air heureux et son châle noire croisé sur la poitrine.  
-Mon grand, je ne t'espérais pas de sitôt. (Sah-Antonio, 1994 [1960], pp. 17-18).
3. [...]espère-moi un peu si j'étais un regard [...]. J'ai tellement de travail.
4. Il y a, en bas, des amis qui peut-être parlent de nous, des jeunes garçons qui nous envie, des gosses qui disent: «Aujourd'hui, papa, il est là-haut», en montrant du doigt un sommet au hasard; il y a peut-être aussi des femmes inquiètes qui nous espèrent. (Liotier, 1974 [1968], p. 85)
5. Il me semblait que Dobrée n'avait gravé son inscription que pour moi: elle m'espérait depuis toujours et elle allait me révéler un formidable secret, offert à tous et pourtant indéchiffrable, comme avant Champollion les hiéroglyphes de Thèbes.
6. Ah! père Anthime, vous ne pouvez pas savoir quel plaisir vous me faites, souligna Guillaume. Tout à l'heure je vous accompagnerai chez vous. Chauffez-vous en m'espérant. J'ai présentement à faire (Mallouet, 1992 [1975], p. 108).
7. – Tu as bien compris, insista-t-elle. Je désire rester seule cet après-midi.  
- C'est un monsieur ou une dame que tu espères?  
- On dit: «que tu attends», mais ça ne te regarde pas.
8. Je lui ai dit simplement: - Florentin, je t'espérerai chaque jour.

9. Mon père était l'avant-dernier. Il vint alors qu'on ne l'attendait pas, parce qu'on voulait une fille, mais pour la fille, il fallut espérer encore deux ans.

10. Faudrait nous visiter au moulin, y en a une autre qui t'espère, qui serait contente de te revoir, te [sic] devines qui?

11. Le record de Blake est en vue. Kersauson espéré à Brest lundi ou mardi. (Ouest-France)

12. Dame, avec un noir de boudin comme y avait, fallait bien que j'espère le courant à revenir pour ne pas me casser la goule, puisque j'avais pas de bougie.

13. Espérez un peu que je vous donne la main à ramasser mes châtaignes!

- Emploi absolu.

14. Pleure pas Galinette. Espère un peu: on va voir le trou... Il est dans la roche, juste devant toi!

**Géographie, histoire et étymologie.** Français – espérer «attendre», comme occitan – (e)sperar «id.», sont bien attestés l'un et l'autre depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Les nuances d'emploi qui se dessinent entre français – espérer et français – attendre sont discutées au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'emploi persistant de – espérer pour «attendre» est perçu comme marqué stylistiquement («espérer s'emploie quelquefois, non sans quelque grâce, avec un nom de personne pour régime dans le sens d'attendre»); il est marqué ensuite comme un régionalisme ou comme un archaïsme.

On constate que l'étude d'un patois donne la possibilité d'établir certaines caractéristiques phonétiques et lexicales qui permettraient de le distinguer des autres formes de langage utilisées dans les régions voisines.

Souvent l'ancien sens du mot couvre une aire plus étendue par rapport aux siècles précédents où il y a une grande concurrence du sens entre le verbe et le substantif.

L'évolution accélérée connue par le micro-champ lexical de certains mots en français parisien à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas suivie dans les autres pays francophones, ni dans plusieurs villes et régions de France.

Le rôle des dialectes locaux est surtout considérable du fait qu'un d'entre eux peut élargir la sphère de son emploi et donner naissance à la langue commune de toute une nation il peut se développer en une langue nationale.

## References

- Vedenina, L.G. (1988). *French in Historical and Geographical Space. M.: Education*. Веденина Л. Г. Французский язык в историческом и географическом пространстве. М.: Просвещение.
- Volkova, Z.N. (1992). *The History of the French Language*. Tver. Волкова З.Н. История французского языка. - Тверь.
- Shyharevskaya, N. (1984). *History of the French Language (in French). 2<sup>nd</sup> Ed. M.* Шигаревская Н.А. История французского языка (на французском языке). 2-е изд. М.
- Chaurand, Jacques (1982). *History of the French Language. Paris*. Jacques Chaurand. Histoire de la langue française. Paris.
- Claude Hagege (1987). *French and the Centuries, Paris, O. Jacob*. Claude Hagege. Le Français et les siècles, Paris, O. Jacob.
- Henriette, Walter (1988). *French in all Directions, Paris, R. Laffont*. Henriette Walter. Le Français dans tous les sens, Paris, R. Laffont.
- Anglade, J. (1969). *Fogotten Apple*. Une pomme oubliée, p. 236.
- Anglade, J. (1980, [1977]). *The Figer Tower*. Le Tour du doigt, p. 48.
- Bresson, Th. (1980). *The Wind Feuillaret*. Le Vent feuillaret, p. 173.
- Chevereau, G. (1988, [1987]). *Childhood in the Countryside*. Une enfance à la campagne, p. 99.
- Helias, P.-J. (1975). *The Horse of Pride*. Le Cheval d'orgueil, p. 31.
- Lebourdais, L. (1995). *The Things which are given*. Les Choses qui se donnent..., p. 238.
- Liotier, Mr. (1974, [1968]). *The one who goes before*. Celui qui va devant, p. 85.
- Mallouet, J. (1992, [1975]). *The Days in Auvergne*. Jours d'Auvergne, p. 108.
- Sabatier, A. (1980). *The Singing Girls*. Les Fillettes chantantes, p. 274.
- Sabatier, R. (1988, [1974]). *Wild Hazelnuts*. Les Noisettes sauvages, p. 128.
- Sah-Antonio, (1994, [1960]). *I am who I am*. Je suis comme ça, pp. 17-18.
- Seguin, Chr. (1997). *The Tour in Eighty Words*. Le Tour des jours en quatre-vingts mots, pp. 62-63.
- Steque, Mr. (1981). *The Tower of Siagne*. La Tour de Siagne, 147.
- Vincenot, H. (1992, [1987]). *The Master of Bees*. Le Maître des abeilles, p. 125.
- Young, P. (1992). Felicie is talking to Milo//Barbizier, *Newsletter of the folklore comtois*, № 19, P. Jeune, « La Félicie cause au Milo »,//Barbizier, *Bulletin de liaison de folklore comtois*, № 19, n.s., oct., p. 241.